



42, rue alphonse penaud 75020 Paris
Tél : 06 44 66 99 66

REGLEMENT INTERIEUR

1 - MODALITES D'INSCRIPTION

1.1 Inscriptions

Les inscriptions se déroulent toute l'année en fonction des places disponibles.

Pour les cours adultes, l'âge minimum requis est de 18 ans. Pour les mineurs, une autorisation parentale sera exigée.

Pour les cours enfants, l'âge minimum requis est de 7 ans. Après accord de LIZART, une dérogation exceptionnelle signée des parents pourra être délivrée pour des enfants de moins de 7 ans. Pour les cours Baby, l'âge requis est de 4 ans.

1.2 Cours d'essai

Avant toute inscription définitive, il est possible au futur élève de suivre un cours d'essai à tout moment de l'année, sous réserve des places disponibles. Ce cours d'essai n'engage en aucun cas le futur élève à s'inscrire définitivement pour l'année. L'inscription à un cours d'essai est confirmée dès la validation du formulaire d'inscription et du paiement des frais correspondants.

L'inscription au cours à l'année sera validée par l'élève à l'issue du cours d'essai, verbalement au professeur, par SMS au 06 44 66 99 66 ou par mail à compagnielizart@gmail.com.

La présence de l'élève à un deuxième cours valide définitivement son inscription. En validant son paiement, l'élève reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les accepte sans réserve. Il renonce ainsi à faire valoir tout document contraire.

Les frais d'inscription et de dossier au cours d'essai sont intégralement remboursables dans les cas suivants :

- Annulation de la participation au moins 3 jours avant le début du cours d'essai.
- Non-inscription à l'issue du cours d'essai, à condition d'en informer LIZART dans un délai de 24 heures suivant ce cours.

1.3 Indivisibilité

Chaque inscription se fait de façon ferme et définitive et ce, pour toute la durée de l'engagement.

Aucun remboursement des cours ne peut être effectué à l'élève en cas d'absence, de désistement, d'abandon, de démission ou de quelque autre raison l'ayant amené à ne plus suivre les cours comme maladie, déménagement, non-participation au spectacle de fin d'année ou autre.

2 - ENGAGEMENT DE L'ELEVE

L'élève s'engage à respecter les présentes conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur des salles de répétitions accueillant les cours. Lors des spectacles de fin d'année, l'élève s'engage à respecter le lieu de la représentation et à laisser les loges dans l'état où elles ont été trouvées. En cas d'oubli, de vol ou de perte d'effets personnels dans le théâtre, la responsabilité n'incombe ni à l'établissement ni à LIZART, mais relève uniquement de l'élève.

LIZART se réserve le droit d'exclure définitivement tout élève dont le comportement nuirait manifestement à la progression de son groupe ou à la bonne ambiance des cours.

2.1 Assiduité

L'élève s'engage à être assidu au cours. Toute absence doit être préalablement annoncée au professeur ou à LIZART (rubrique contact sur le site : www.cours-de-theatre-a-paris.fr).

2.2 Assurance

L'élève s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile couvrant son activité tant lors du suivi des cours que lors des diverses manifestations organisées par LIZART (exemple : spectacle de fin d'année...).

3 - TARIFS

3.1 Durée de l'engagement

L'élève s'engage pour l'année scolaire. (De septembre à juin)

3.2 Délai de rétractation

En vertu du Code de la consommation et pour toute commande effectuée en ligne, LIZART accorde à l'élève un droit de rétractation d'une durée de quatorze (14) jours calendaires à compter de la date d'inscription en ligne, lui permettant d'obtenir le remboursement des sommes déjà versées au titre de la commande, et ce dans les trente (30) jours calendaires suivant la date de notification de son

droit de rétractation par l'élève. Pour se rétracter, l'élève doit, avant l'expiration du délai de 14 jours, adresser à LIZART par email ou par courrier le formulaire de rétractation mis à sa disposition (ou tout autre écrit exprimant sa volonté de se rétracter) sur le site internet de LIZART : <https://www.cours-de-theatre-a-paris.fr/wp-content/uploads/lettre-de-retractation.pdf>

La charge de la preuve du respect de ce délai par l'élève lui incombe. Toute demande ne respectant pas le délai légal ou les formalités mentionnées ne sera pas prise en compte. Si, après le délai de rétractation, l'élève souhaite se rétracter en tout ou en partie, quelles qu'en soient les raisons, les sommes qu'il aura versées resteront acquises à LIZART à titre d'indemnité forfaitaire sans remboursement.

3.3 Abandon

Toute absence de l'élève, non justifiée, de plus de 3 séances consécutives est considérée comme abandon.

La place de l'élève sera considérée par LIZART comme vacante. Pour un paiement par chèques, LIZART s'autorise à encaisser la totalité des chèques en cas d'abandon ou de désistement de l'élève en cours d'année.

3.4 Tarifs des cours

Chaque année commencée est due dans son intégralité. Les frais d'inscription et de dossier s'élèvent à 49 € (quarante-neuf euros). Ils sont dus pour l'ensemble de l'année de cours, quel que soit le moment de l'inscription. Les tarifs applicables des cours sont ceux en vigueur, indiqués sur le site au moment de l'inscription. Les tarifs peuvent être révisés à tout moment en cours d'année

Cours adultes

Le tarif pour septembre 2025 est de 667€ (six-cent-soixante-sept euros) pour les cours initiations et de 697€ (six-cent-quatre-vingt-dix-sept euros) pour les cours débutants, intermédiaires, impro et seniors.

Le tarif pour l'année est de 787 € (sept-cent-quatre-vingt-sept euros) pour les cours avancés, perfectionnements.

Le tarif pour l'année est de 927 € (neuf-cent-vingt-sept euros) pour le cours troupe.

Cours enfants - ados

Le tarif pour septembre 2025 est de 397 € (trois-cent-quatre-vingt-dix-sept euros) pour les cours baby et enfants et 595€ (cinq-cent-quatre-vingt-quinze euros) pour les cours ados.

Si les inscriptions se font en cours d'année, le tarif peut être dégressif. Il est appliqué et décidé uniquement par LIZART.

Des frais supplémentaires d'un maximum de 10€ peuvent être appliqués pour un paiement en ligne, en trois fois.

3.5 Stages

Pour l'inscription à un stage l'élève doit envoyer un chèque de réservation de 30€ ainsi que sa fiche d'inscription remplie. Ce chèque ne sera pas remboursable en cas d'annulation de l'élève à moins de 10 jours avant le début du stage et ce quelque en soit le motif.

Le montant total d'un stage week-end est de 70€. Si l'élève s'inscrit pour un deuxième stage ayant lieu le même week-end (samedi et dimanche), le montant total du deuxième stage est de 50€, soit 120€ pour les deux stages du week-end.

4 - PAIEMENT

Le paiement des cours est exigé dès que l'élève confirme son inscription au Cours LizArt. Si l'élève valide sa place à l'issue du cours d'essai, il devra s'acquitter du solde du paiement annuel. Ce paiement doit être effectué suite au cours d'essai, après que l'élève ait validé son inscription. Un lien de paiement en ligne lui sera alors envoyé. Le paiement en ligne peut se faire en une seule fois ou en trois fois. LIZART peut offrir la possibilité, d'un paiement en ligne d'une première partie et de lisser le reste de la cotisation par chèques ou espèces. Les chèques (à l'ordre de Lizart) ou espèces doivent être remis obligatoirement au deuxième cours auprès du professeur pour valider l'inscription.

5 - DEROULEMENT DES COURS

Les cours seront dispensés une fois par semaine sous forme d'une séance de deux heures du 08 septembre 2025 au 08 juin 2026 (pour les cours du lundi), 02 juin (mardi), 03 juin (mercredi), 4 juin (jeudi), 12 juin (vendredi) et 13 juin (samedi), excepté pendant les périodes de vacances scolaires. Les spectacles de fin d'année auront lieu en juin 2026. L'inscription de l'élève n'entraîne pas obligatoirement sa participation au spectacle ou à l'obtention de places gratuites.

Les horaires, dates et lieux des cours, sont disponibles sur le site :

www.cours-de-theatre-a-paris.fr

Une fois l'élève affecté à un cours et à un professeur, ce dernier ne peut en changer. L'élève peut être amené à être filmé ou pris en photo dans le cadre de ses activités au sein de l'école. Ceux qui ne souhaiteraient pas apparaître sur ces films et photos doivent en informer la direction. Dans le cas où un cours ne pourrait être maintenu du fait d'un nombre insuffisant de participants, LIZART remboursera la totalité des sommes versées aux participants déjà inscrits. En aucun cas, cette annulation de cours ne pourrait faire l'objet d'un dédommagement.

6 - VALIDATION

Dans tous les cas, la validation orale ou par e-mail à l'issue du cours d'essai sera considérée comme preuve de l'intégralité de la commande, conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2000, et entraînera l'exigibilité des sommes engagées. Cette validation équivaut à une signature et à une acceptation expresse de l'inscription de l'élève dans l'atelier choisi, entraînant ainsi la renonciation à son droit de rétractation. Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'exécution de ces conditions sera portée devant les tribunaux compétents de Paris.

7 - LITIGES

Pour régler vos litiges, dans un premier temps, vous devez nous adresser une réclamation écrite à Lizart 42, rue Alphonse Penaud 75020 Paris. Un mois après, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez vous adresser au service de médiation MEDICYS simplement et gratuitement par courrier simple (joindre votre email, votre téléphone et la réclamation écrite) à : Concord – 73, Boulevard de Clichy – 75009 Paris. Le site internet du service de médiation MEDICYS est : <https://medicys-consommation.fr>